



Communiqué de presse

6^{ème} édition du concours marocain des produits du terroir : Plus de 1200 produits sont en compétition

Lundi 04 mars - 2024 M. Mohammed Sadiki, Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts a donné le coup d'envoi de la 6^{ème} édition du Concours Marocain des Produits du Terroir. Organisé par l'Agence pour le Développement Agricole (ADA) du 04 au 06 mars 2024 à Marrakech, ce concours constitue l'un des principaux vecteurs de la montée en force que connaît le secteur des produits du terroir.

Mettant en compétition plus de 1200 produits du terroir provenant des 12 régions du Royaume, un chiffre record par rapport aux 5 précédentes éditions. Ce rendez-vous biennuel, joue le rôle de catalyseur pour renforcer l'esprit de compétitivité entre les producteurs des produits du terroir. Aussi, il permet de mettre en vue leurs notables efforts déployés pour développer, à un rythme soutenu, la qualité de leur offre, tout en assurant la préservation de ce patrimoine ancestral et la création de richesse et de revenus pour le monde rural.

Sont mis en compétition lors de ce concours, une palette diversifiée de produits, notamment l'Argane, l'Amlou, les couscous, les miels, l'huile d'olive, les olives, les confitures, les fromages, les dattes, les amandes, les noix, les figues séchées, les piments, les jus et les vinaigres. Sur l'ensemble des produits mis en concurrence, les meilleurs se verront décerner des médailles (or, argent ou bronze) et 7 seront primés par des prix d'excellence, en guise de reconnaissance et d'encouragement des meilleurs producteurs engagés. Également, un prix spécial d'innovation sera décerné, parmi les produits médaillés.

Cet événement national de grande envergure témoigne de l'engagement du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts pour soutenir et appuyer les groupements des produits du terroir, à travers notamment, la construction et l'équipement des unités de valorisation, la labellisation des produits du terroir, l'accompagnement et la mise à niveau des groupements de producteurs des produits du terroir, les

actions promotionnelles au niveau des GMS, la mise en place de la E-commerce www.terroirdumaroc.gov.ma, la participation aux salons nationaux et internationaux et les campagnes de communication mass média. Un long parcours entamé dans le cadre du Plan Maroc Vert et poursuivi avec détermination dans le sillage de la stratégie Génération Green 2020-2030.

Pour rappel, le Concours Marocain des Produits du Terroir a été initié en 2014 par le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, ce grand challenge, vise à dynamiser davantage le secteur et contribue de manière significative à l'atteinte de plusieurs objectifs, à savoir, une qualité améliorée, une authenticité et un savoir-faire sauvegardés, un revenu stable et garanti et un accès plus assoupli à un marché de plus en plus compétitif à l'échelle nationale et internationale.